

*Questions au Feuilleton*CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES—FRAIS ENCOURUS
POUR LES CONTRATS DE RECHERCHEQuestion n° 104—**M. Nystrom:**

1. Au cours des années financières 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971, 1971-1972, quelle somme totale le Conseil national de recherches a-t-il consacrée aux contrats accordés à des particuliers et à des organismes de l'extérieur aux fins de recherche, développement et autres services de consultation?

2. Quels sont leurs noms et adresses et à combien revenait chaque contrat?

3. Quel était l'objectif de chacun et le titre de chaque rapport présenté?

4. Quels sont les noms et adresses des particuliers et des organismes de l'extérieur à qui l'on a accordé des contrats aux fins de recherche, développement et autres services de consultation pendant l'année financière en cours à combien se chiffre chaque contrat et quel en est l'objectif?

(Le document est déposé.)

LE PROGRAMME D'AMORTISSEMENT FISCAL ACCÉLÉRÉ

Question n° 170—**M. Rodriguez:**

1. Quels sont les noms des sociétés qui ont profité du Programme d'amortissement fiscal accéléré (ACCH) relatif aux installations et à l'équipement anti-pollution, pour chacune des années financières 1971-1972 et 1972-1973 jusqu'à ce jour et, dans chaque cas, quels coûts a-t-on admis à l'amortissement accéléré aux termes du Programme?

2. Quels sont les objectifs de ce programme?

3. Les ministères a-t-il fait faire une estimation du Programme et, dans l'affirmative, à quelle date remonte son dernier rapport sur la question?

(Le document est déposé.)

LES CONCESSIONS RELATIVES AU CENTENAIRE DE LA
GRCQuestion n° 205—**M. Forrestall:**

1. Combien a-t-on reçu de demandes de concessions relatives au centenaire de la GRC et de la part de qui?

2. Combien a-t-on approuvé de demandes et qui en ont été les bénéficiaires?

3. Pour chaque cas approuvé, quelles sont les grilles de redevances?

4. La Monnaie royale canadienne a-t-elle demandé une concession et, dans la négative, pourquoi?

5. Pourquoi les permis n'ont-ils pas été délivrés de la même façon que pour l'année du centenaire de la Confédération?

(Le document est déposé.)

[M. Nystrom.]

QUESTIONS ORALES

LES FINANCES

LE PROJET AMÉRICAIN DE SURTAXE ET LE MALAISE DU
DOLLAR—LA POSITION DU CANADA

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le président du conseil économique consultatif du président Nixon aurait déclaré que le gouvernement des États-Unis envisage sérieusement d'imposer une surtaxe afin d'inciter ou d'obliger ses partenaires commerciaux à rajuster leurs politiques monétaires et commerciales de manière à combler le déficit des États-Unis, le ministre dirait-il s'il s'est entretenu avec le gouvernement américain à ce sujet?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai lu ce que les journaux rapportent des propos du président de ce conseil. Bien entendu, nos hauts fonctionnaires sont en relation avec leurs homologues américains depuis un certain temps et ont certainement communiqué avec eux tout récemment.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je présume que le ministre veut dire qu'il n'a pas communiqué avec le gouvernement des États-Unis à la suite de cette déclaration du président du conseil économique consultatif du président Nixon. Quelle est la position du gouvernement face aux difficultés relatives au dollar américain et face à la possibilité très réelle de l'imposition de cette surtaxe, étant donné la déclaration à laquelle j'ai fait allusion? Le Canada va-t-il s'adresser directement aux États-Unis pour faire valoir les difficultés que ces surtaxes risquent d'entraîner pour lui, ou entend-il agir sur le plan multilatéral, de concert avec les pays de l'Europe de l'Ouest, le Japon et d'autres nations qui seront mises en cause?

L'hon. M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'insiste sur le fait que le Canada fera connaître en termes clairs et énergiques sa position aux autorités américaines. C'est en termes clairs et énergiques qu'il l'a fait depuis des mois et même récemment, et je suis sûr qu'il continuera de le faire. Quant à la solution aux problèmes que connaissent actuellement les États-Unis, je souhaite vivement qu'ils la trouvent dans une action multilatérale plutôt que dans une série de mesures bilatérales.

Une voix: Ne soyez pas si solennel.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre conviendra, je suis certain, que ces récentes difficultés sont celles dont a parlé le président du conseil économique du président Nixon. Le ministre entend-il agir au nom du gouvernement du Canada en exposant ou en réclamant un traitement spécial pour le Canada dans ses échanges avec les États-Unis compte tenu de leur intention d'imposer une surtaxe, ou le gouvernement du Canada envisage-t-il d'attendre que les choses s'apaisent du côté des États-Unis pour formuler des politiques nationales propres à venir en aide aux industries canadiennes qui pourraient en être victimes, par exemple une politique comme celle qui fut arrêtée à la suite de la surtaxe imposée en août 1971?